



Comment obtenir des autocollants ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 26 octobre 2004

Serait-il possible d'obtenir un autocollant ? Étant non fumeuse, je voudrai le signaler. J'en ai marre de fumer pour les autres !

Réponse :

DNF ne possède que les autocollants de l'INPES espace sans tabac . Nous pouvons vous en expédier si vous le désirez. Prenez contact avec notre permanence au numéro de téléphone : 01 42 77 06 56.